FESTIVAL DES LUMIÈRES DE MORAT

Informations pratiques

Document en FALC (Facile à Lire et à Comprendre)

Introduction

Dans ce document, vous trouverez des informations sur :

- la date et les horaires du Festival
- comment venir au Festival
- où vous garer
- l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
- les billets
- où manger et boire
- où dormir
- les toilettes
- les objets trouvés
- les chiens
- qui contacter

Les informations de ce document viennent du site internet du Festival.

Présentation du Festival

Le Festival des Lumières de Morat est **composé de plusieurs spectacles et installations** avec :

- des lumières
- des sons
- des images

Ce Festival a lieu dans la vieille-ville de Morat et au bord du lac.

Le prochain Festival a lieu :

du **mercredi 20 janvier au dimanche 31 janvier 2027**.

Le Festival dure 12 soirs.

Les horaires sont : **tous les soirs, de 18h à 22h**.

Comment venir au Festival ?

En train

La gare de Morat est à 5 à 10 minutes à pied du Festival.



Le train est le moyen le plus simple pour venir au Festival.

En bateau

Vous pouvez aussi venir en bateau.



Les bateaux partent de Sugiez ou de Neuchâtel.

En voiture

Morat est à 30 à 40 minutes en voiture de Berne, Fribourg ou Neuchâtel.



Suivez les panneaux pour trouver un parking.

Un bus navette vous emmène ensuite du parking jusqu'au Festival.

Le bus navette coûte CHF 5.00 par adulte, pour l'aller et le retour.

Le bus navette circule seulement certains jours, lors de fortes affluences (principalement les week-ends).

Quand venir au Festival ?

Nous vous conseillons de venir sur les jours entre le dimanche et le jeudi, afin d’éviter une foule trop importante.

L'accessibilité pendant le Festival

La plupart des rues sont accessibles :

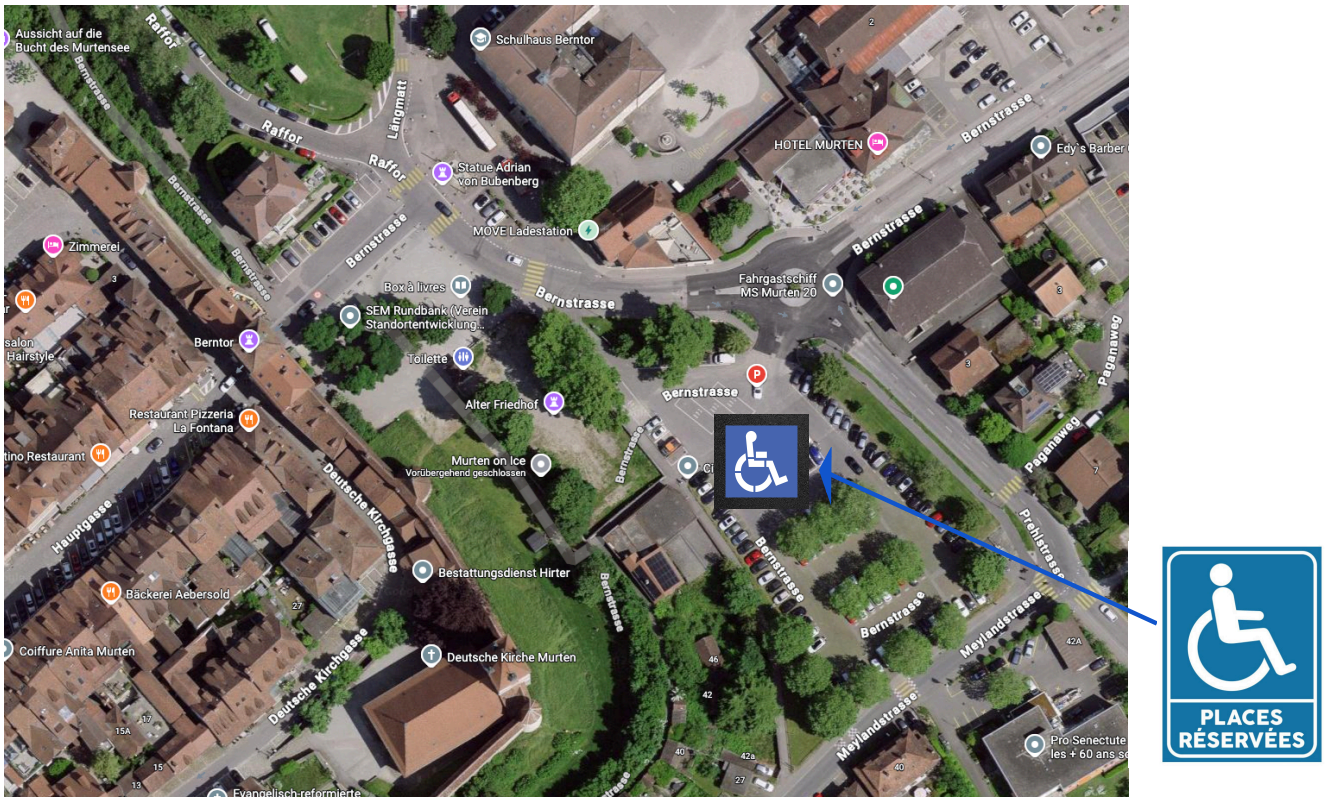
- pour les personnes en fauteuil roulant
- pour les personnes à mobilité réduite

Parfois, il faut faire un petit détour pour éviter des marches ou des escaliers. Les chemins pour aller de la vieille-ville au bord du lac sont pentus. Dans la vieille ville de Morat, certaines rues sont pavées. Elles sont donc parfois plus difficiles d’accès.

Le Musée de Morat est accessible aux personnes en fauteuil roulant (ascenseur).

L'Église allemande est accessible aux personnes en fauteuil roulant.

Des places de parking pour les personnes à mobilité réduite (PMR) se trouvent au **parking du Viehmarkt**. Une entrée au Festival se situe directement à la sortie du parking.



Les toilettes

Des toilettes publiques sont accessibles pendant le Festival.

Des toilettes pour les personnes à mobilité réduite se trouvent au parking du Viehmarkt, juste après l'entrée, ainsi que dans la ruelle en-dessus du musée de Morat. Il est nécessaire de posséder l'Eurokey pour les utiliser.

Les billets

Avant le 20 janvier 23h59, un billet coûte CHF 8.00 par adulte.

Dès le 21 janvier, un billet coûte CHF 12.00 par adulte.

L'entrée est gratuite pour les enfants jusqu'à 16 ans.

Pour voir le spectacle dans l'église allemande, il faut payer CHF 10.00 en plus. Cette entrée supplémentaire peut être achetée en ligne ou sur place devant l'église.

Tarifs spéciaux pour :

- AI : gratuit.
- L'accompagnant.e d'une personne en situation de handicap ne paie pas d'entrée.
- Caritas : 4.-.

Vous pouvez aussi acheter :

- un Pass Festival, pour CHF 20.00 par adulte. Il permet de venir autant de fois que vous voulez.
- un Golden Pass, pour CHF 100.00. Il s'agit surtout d'un soutien financier au Festival (don). Il donne aussi accès au spectacle de l'église allemande.

Où manger et boire ?

Pendant le Festival, des stands proposent à manger et à boire dans toute la ville, surtout dans la Rue Principale.

Aussi les restaurants sont ouverts pendant le Festival.

Où dormir ?

Les hôtels de la région de Morat vous accueillent pendant le Festival.

Les chiens

Vous pouvez venir avec votre chien au Festival, cela est toutefois déconseillé.

Nous vous conseillons de privilégier un soir de semaine pour qu'il y ait moins de monde.

Les chiens ne sont pas autorisés :

- dans l'église allemande
- dans le Musée de Morat

Les chiens d'assistance sont autorisés partout.

Les objets trouvés

Si vous perdez un objet pendant le Festival, allez au stand d'information.

Le stand d'information est ouvert à partir de 17h, sur la place de la Porte de Berne, à côté du parking Viehmarkt.

En dehors de ces heures, contactez Morat Tourisme au 026 670 51 12.

Après le Festival, les objets trouvés sont déposés au guichet de la commune de Morat. (Rathausgasse 17 / Postfach 326 / 3280 Murten)

Qui contacter ?

Pour toute question sur le Festival ou sur l'accessibilité, contactez :

Morat Tourisme

Téléphone : 026 670 51 12

E-mail : info@regionmurtensee.ch

Site internet : www.murtenlichtfestival.ch

À propos de ce document

Ce document est écrit en FALC.

Pour les textes en langage simplifié, nous n’utilisons pas de langage inclusif. Nous renonçons volontairement au point médian afin de rendre les textes plus faciles à lire et à comprendre.

FALC veut dire Facile À Lire et à Comprendre.

Les informations de ce document viennent du site internet www.murtenlichtfestival.ch.